

L'hôtellerie de tourisme en France métropolitaine :

la fréquentation en 2004

Marie-Anne LE GARREC

Direction du Tourisme

Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques

Sommaire

Introduction	3
Chiffres-clés	4
L'hôtellerie de tourisme en 2004 en France métropolitaine	4
Arrivées et nuitées	4
Principales clientèles étrangères	4
Taux d'occupation par catégorie	4
La fréquentation en 2004	5
Progression des séjours, stabilité des nuitées en 2004	5
La ville et la campagne en tête	6
Les 4 étoiles affichent la meilleure progression	6
De grandes disparités régionales	7
Recul des nuitées moins important pour les hôtels de chaîne	9
La fréquentation étrangère en 2004	10
Principales clientèles étrangères	11
Royaume-Uni : 23,5 % des nuitées hôtelières étrangères	12
Allemagne : 10,3 % des nuitées hôtelières étrangères	13
Italie : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères	14
Etats-Unis : 9,2 % des nuitées hôtelières étrangères	15
Belgique : 7 % des nuitées hôtelières étrangères	16
Espagne : 6,4 % des nuitées hôtelières étrangères	17
Pays-Bas : 5,4 % des nuitées hôtelières étrangères	18
Japon : 4 % des nuitées hôtelières étrangères	19
Suisse : 3,6 % des nuitées hôtelières étrangères	20
Méthodologie	21
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme	21
Principaux indicateurs	21
Espaces touristiques	21
Hôtellerie de chaîne	21
Questionnaire léger	22
Questionnaire complet	24

Introduction

Avertissement

Au cours de l'année 2003, le champ de l'enquête a été étendu aux hôtels de chaînes non classés.

Les résultats présentés ici portent sur ce champ élargi des **hôtels de tourisme** et non plus des seuls hôtels classés. Ils ne sont donc pas directement comparables à ceux des publications précédentes.

La fréquentation hôtelière en 2004

La chute de fréquentation de l'hôtellerie de tourisme constatée en 2003 est enrayée en 2004 : en effet, les séjours ont crû de 2,3 % tandis que les nuitées restaient au même niveau qu'en 2003, traduisant un nouveau recul de la durée moyenne de séjour. Cette stabilité résulte d'un très léger recul des nuitées françaises (- 0,2 % par rapport à 2003), car les nuitées étrangères sont en très légère augmentation (+ 0,2 %) par rapport à l'année précédente.

Ce sont les zones urbaines, et dans une moindre mesure, rurales qui ont enregistré les meilleurs scores en 2004 ; les villes ont en particulier vu revenir les clientèles américaines et japonaises qui avaient fait défaut l'an dernier. Les hôtels 4* et 4* luxe ont ainsi retrouvé leur clientèle : ils ont vu leurs nuitées croître de 7,7 % par rapport à 2003.

L'hôtellerie de chaîne a mieux résisté que l'hôtellerie indépendante, en particulier grâce à la clientèle française, probablement soutenue par la croissance des nuitées d'affaires.

La clientèle européenne, qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères, continue à s'effriter en 2004 : ses nuitées diminuent de 1,7 % par rapport à 2003. En revanche, les Américains et les Japonais, absents en 2003 en raison de la guerre en Irak et de l'épidémie de SRAS, sont de retour en 2004 : leurs séjours ont augmenté de 10 % et leurs nuitées de 6 % par rapport à l'an dernier.

Les régions qui enregistrent les meilleurs scores sont : l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais (« Lille 2004 »), les Pays de la Loire et la Franche-Comté. À l'opposé, les régions P.A.C.A. et Rhône-Alpes ont vu leur fréquentation hôtelière chuter de plus de 4 %.

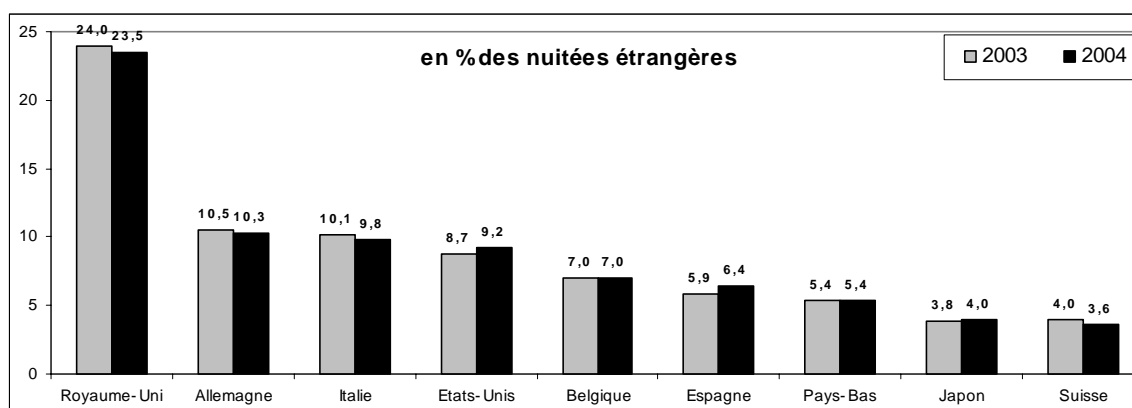
Chiffres clés

L'hôtellerie de tourisme en 2004 en France métropolitaine

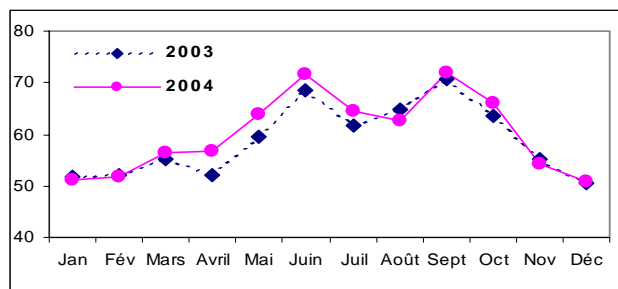
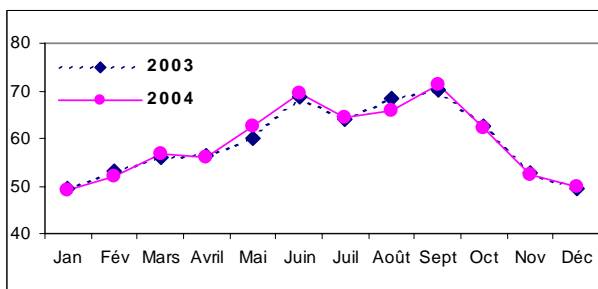
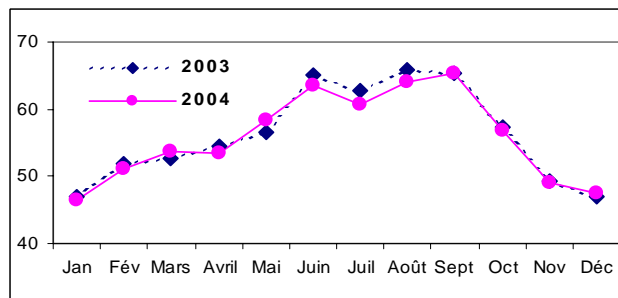
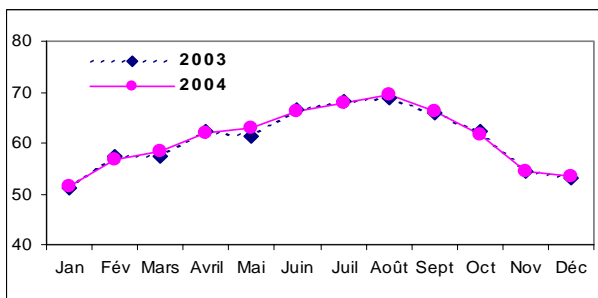
Arrivées et nuitées

	Arrivées (en millions)			Nuitées (en millions)			Durée moyenne de séjour (nuits)	
	2003	2004	Évolution	2003	2004	Évolution	2003	2004
Français	68,2	69,4	+ 2,2 %	118,4	118,1	- 0,2 %	1,73	1,69
Etrangers	33,1	34,0	+ 2,6 %	70,2	70,4	+ 0,2 %	2,12	2,07
Total	101,3	103,4	+ 2,3 %	188,6	188,5	0 %	1,86	1,82

Principales clientèles étrangères



Taux d'occupation par catégorie (moyenne annuelle : 58,6 %)



Source : INSEE – direction du Tourisme – partenaires régionaux

La fréquentation en 2004

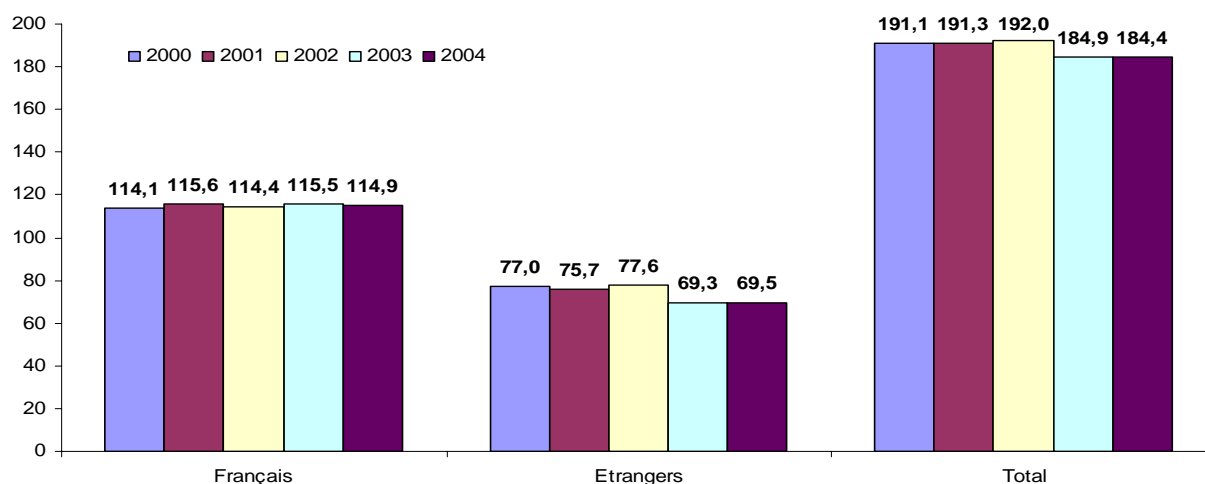
Progression des séjours, stabilité des nuitées en 2004

Près de 104 millions de séjours et plus de 188 millions de nuitées ont été enregistrés dans les hôtels de tourisme en 2004 (dont 184,4 dans les hôtels classés). Les séjours ont crû de 2,3 % tandis que les nuitées restaient au même niveau qu'en 2003, traduisant un nouveau recul de la durée moyenne de séjour. La chute enregistrée en 2003 est donc enrayerée en 2004 :

- les séjours des Français ont progressé de 2,2 % en 2004, les nuitées françaises (62,7 % du total) reculant très légèrement (- 0,2 % par rapport à 2003) ;

- les séjours étrangers ont eux aussi augmenté (+ 2,6 % entre 2003 et 2004), les nuitées progressant de 0,2 %. On a en effet assisté au retour progressif des touristes étrangers après la forte désaffection enregistrée l'an dernier. La fréquentation étrangère enregistrée cette année est revenue au-dessous du niveau atteint en 1999 dans l'hôtellerie classée.

Graphique 5 : Nombre de nuitées dans les hôtels classés (en millions)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Si la fréquentation française est relativement stable depuis quatre ans, la fréquentation étrangère qui avait progressé en 2002, s'est effondrée en 2003 en raison de plusieurs facteurs : guerre en Irak, épidémie de SRAS, pollution due au naufrage du Prestige, incendies en juillet, canicule, émergence de nouvelles destinations comme la Croatie... La chute est enrayerée en 2004, mais la reprise est encore faible : les clientèles long-courriers sont de retour tandis que les clientèles européennes continuent à décliner.

En 2004, le taux moyen d'occupation dans l'hôtellerie classée est identique à celui enregistré en 2003. Le taux de remplissage quant à lui diminue depuis deux ans, la croissance de l'offre théorique (y compris hôtels fermés) étant supérieure à celle de l'occupation des chambres. La durée moyenne de séjours et le nombre moyen de personnes recule très légèrement cette année, pour les Français comme pour les étrangers.

Tableau 7 : Indicateurs de fréquentation de l'hôtellerie homologuée

Année	Taux d'occupation	Nombre moyen de personnes par chambre	Durée moyenne de séjour (en nuitées)		
			Total	Français	Etrangers
2000	60,3 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2001	60,5 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2002	60,3 %	1,62	1,90	1,75	2,15
2003	58,4 %	1,61	1,87	1,74	2,13
2004	58,4 %	1,60	1,83	1,70	2,08

Taux d'occupation : chambres occupées / chambres offertes (les chambres des hôtels qui sont fermés ne sont pas prises en compte)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La ville et la campagne en tête

Après avoir subi une forte désaffection des clientèles étrangères en 2003, la fréquentation en espace **urbain** a repris en 2004. C'est l'Île-de-France qui connaît la plus forte reprise de fréquentation étrangère (en particulier des clientèles américaine et japonaise), avec une progression de 13,2 % des séjours des touristes étrangers et de 5,3 % de leurs nuitées par rapport à 2003 (tableau 8).

La **campagne** retrouve également sa clientèle française (+ 1,1 %), mais sa fréquentation étrangère stagne par rapport à l'an dernier.

En revanche, le **littoral** français a connu une fréquentation inférieure de 2,4 % à celle de 2003, aussi bien pour sa clientèle française que pour sa clientèle étrangère, mais avec des situations contrastées. Une petite croissance à l'actif du littoral Nord et Ouest, mais un fort recul sur les littoraux méditerranéens qui voient leur fréquentation baisser aussi bien de la part des Français que des étrangers.

L'espace **montagne**, favorisé lors de la canicule en 2003, réalise une beaucoup moins bonne performance en 2004 (tableau 8).

Tableau 8 : Fréquentation par espace touristique (hôtels de tourisme)

Espace touristique	Taux d'occupation en 2003	Taux d'occupation en 2004	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées en 2004			Evolution des nuitées entre 2003 et 2004		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Littoral	57,9 %	57,7 %	- 0,4 %	18,0 %	19,4 %	15,8 %	- 2,3%	- 2,7%	- 1,6%
Montagne	48,1 %	46,5 %	- 0,4 %	7,6 %	8,8 %	5,5 %	- 5,7%	- 6,1%	- 4,7 %
Rural	47,0 %	46,9 %	+ 0,1 %	12,3 %	13,9 %	9,7 %	+ 0,9%	+ 1,3%	- 0,1%
Urbain	63,3 %	63,5 %	+ 0,7 %	62,1 %	57,4 %	69,0 %	+ 1,0%	+ 0,8%	+ 1,1%
Total	58,6 %	58,6 %	0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	0%	- 0,2%	+ 0,2%

(*) Contribution de l'espace Montagne = (Nuitées montagne 2004 – Nuitées montagne 2003) / Nuitées totales 2003. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque espace relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des espaces (soit – 0,3 %)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Les 4 étoiles affichent la meilleure progression

Après avoir fortement chuté en 2003 en raison de la désaffection des clientèles américaine (guerre en Irak) et japonaise (épidémie de SRAS), la catégorie 4 étoiles est celle dont les nuitées augmentent le plus fortement en 2004 (+ 7,7 %). Après la catégorie 0 étoile, c'est aussi la catégorie au taux d'occupation le plus élevé.

Les nuitées augmentent également légèrement dans les 0 étoile et dans les 3 étoiles, grâce aux touristes étrangers.

Enfin, la fréquentation diminue de 2,6 % dans les 2 étoiles et de 2,9 % dans les 1 étoile.

Tableau 9 : Fréquentation par catégorie (hôtels de tourisme)

Catégorie	Taux d'occupation en 2003	Taux d'occupation en 2004	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2003 et 2004		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
0 étoile	64,6%	64,5%	+ 0,2%	14,2 %	17,8 %	8,3 %	+ 1,4%	+ 0,0%	+ 6,8%
1 étoile	53,6%	53,9%	- 0,1%	5,5 %	6,7 %	3,3 %	- 2,9%	+ 2,2%	- 16,9%
2 étoiles	56,8%	56,3%	- 1,1%	42,5 %	48,2 %	32,8 %	- 2,6%	- 1,2%	- 5,9%
3 étoiles	59,8%	59,9%	+ 0,3%	27,8 %	22,3 %	36,9 %	+ 1,2%	- 0,2%	+ 2,6%
4 étoiles – 4 ét. luxe	59,2%	60,5%	+ 0,7%	10,1 %	5,0 %	18,7 %	+ 7,7%	+ 5,8%	+ 8,6%
Total	58,6 %	58,6 %	0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	0 %	- 0,2%	+ 0,2%

(*) Contribution de la catégorie 2* = (Nuitées 2* en 2004 – Nuitées 2* en 2003) / Nuitées totales 2003. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque catégorie relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des catégories (soit – 0,3%)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

De grandes disparités régionales

Sept régions seulement peuvent faire état d'une progression de leurs nuitées dans les hôtels de tourisme supérieure à 2 % entre 2003 et 2004 : l'Île-de-France, la Haute et la Basse Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, le Languedoc-Roussillon et la Franche-Comté. Le Nord-pas-de-Calais doit son bon résultat à la manifestation « Lille 2004 » et les Pays de la Loire aux « Floralies nantaises ». La progression de l'Île-de-France est due au retour de la clientèle étrangère qui avait fait défaut l'an dernier. Toutefois, si les séjours étrangers ont fortement progressé (+13,2 % par rapport à 2003), les nuitées ont crû à un rythme moins élevé (+ 5,3%).

Les régions de montagne sont en baisse en 2004 : les régions Rhône-Alpes et Auvergne enregistrent un fort recul de leur clientèle étrangère, tandis qu'en Midi-Pyrénées, c'est la clientèle française qui a fait défaut. Après la Corse (-20 % de nuitées), ce sont les régions Rhône-Alpes, Auvergne et P.A.C.A. qui subissent les plus fortes désaffections sur l'année 2004, avec une baisse de leurs nuitées supérieure à 4 % par rapport à 2003.

Tableau 10 : Fréquentation des hôtels de tourisme par région

Région	Taux d'occupation en 2003	Taux d'occupation en 2004	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2003 et 2004		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Alsace	56,0	56,3		3,2%	2,9%	3,7%	-0,6%	-0,5%	-0,7%
Aquitaine	54,3	54,6		4,3%	5,7%	2,0%	0,6%	0,9%	-0,7%
Auvergne	48,8	46,8	-0,1%	1,9%	2,6%	0,6%	-4,6%	-4,0%	-8,9%
B. Normandie	57,3	58,2	0,1%	2,6%	2,9%	2,3%	3,5%	2,5%	5,6%
Bourgogne	54,8	53,4		2,5%	2,6%	2,3%	-2,1%	0,9%	-7,3%
Bretagne	55,4	55,9		3,7%	4,7%	2,2%	0,5%	3,4%	-8,9%
Centre	54,4	54,3	-0,1%	3,1%	3,8%	1,9%	-2,4%	1,5%	-13,4%
Ch. Ardenne	58,5	57,9		1,4%	1,5%	1,3%	0,7%	8,3%	-11,1%
Corse	62,1	51,1	-0,3%	1,3%	1,4%	1,0%	-20,2%	-26,1%	-2,0%
Fr. Comté	52,5	51,7	0,1%	1,1%	1,4%	0,5%	4,5%	5,9%	-1,3%
H. Normandie	55,9	58,2		1,6%	1,8%	1,3%	2,5%	1,0%	6,3%
Ile de France	67,4	67,9	0,8%	31,1%	21,5%	47,2%	2,8%	-0,4%	5,3%
L. Roussillon	52,8	53,0	0,1%	4,1%	5,1%	2,4%	2,5%	4,4%	-3,8%
Limousin	48,4	49,3		0,7%	0,9%	0,2%	0,6%	1,9%	-7,0%
Lorraine	53,6	54,9		1,9%	2,4%	1,1%	0,9%	4,6%	-10,2%
Midi-Pyrénées	51,8	52,5		4,9%	4,9%	5,0%	-0,3%	-2,2%	2,9%
N.P. de Calais	61,8	63,0	0,1%	3,2%	3,5%	2,9%	4,2%	6,4%	0,0%
P. de la Loire	56,3	56,1	0,2%	3,0%	4,2%	1,1%	4,9%	6,6%	-5,0%
Picardie	59,4	58,8		1,3%	1,4%	1,0%	0,4%	1,0%	-0,9%
P. Charentes	50,5	52,5		2,4%	3,3%	0,8%	-0,1%	0,5%	-3,6%
PACA	58,1	57,4	-0,5%	11,2%	10,6%	11,2%	-4,1%	-3,6%	-4,8%
Rhône-Alpes	57,2	55,9	-0,4%	9,4%	10,7%	7,0%	-4,6%	-3,3%	-7,7%
Total	58,6 %	58,6 %	0 %	100,0%	100,0 %	100,0 %	0 %	- 0,2%	+ 0,2%

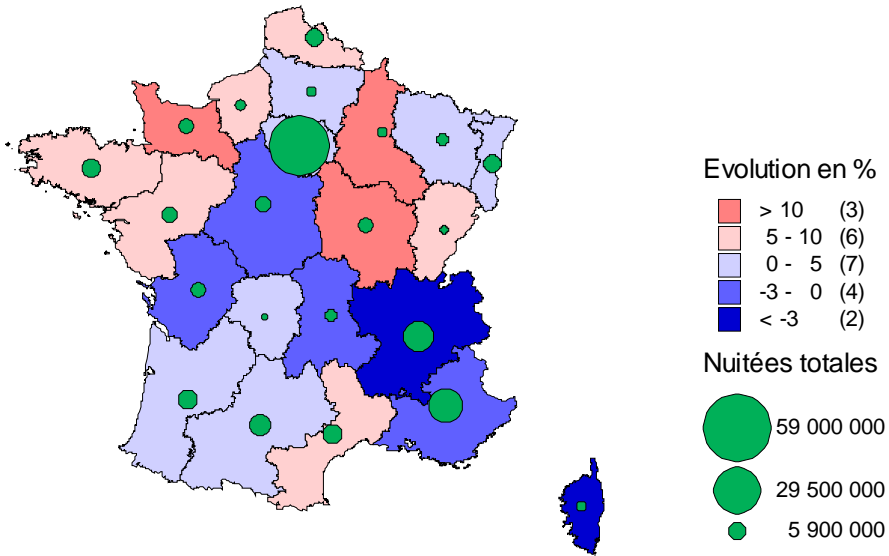
(*) Contribution de la région Alsace = (Nuitées Alsace 2004 – Nuitées Alsace 2003) / Nuitées totales 2003. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque région relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des régions (soit 0 %).

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

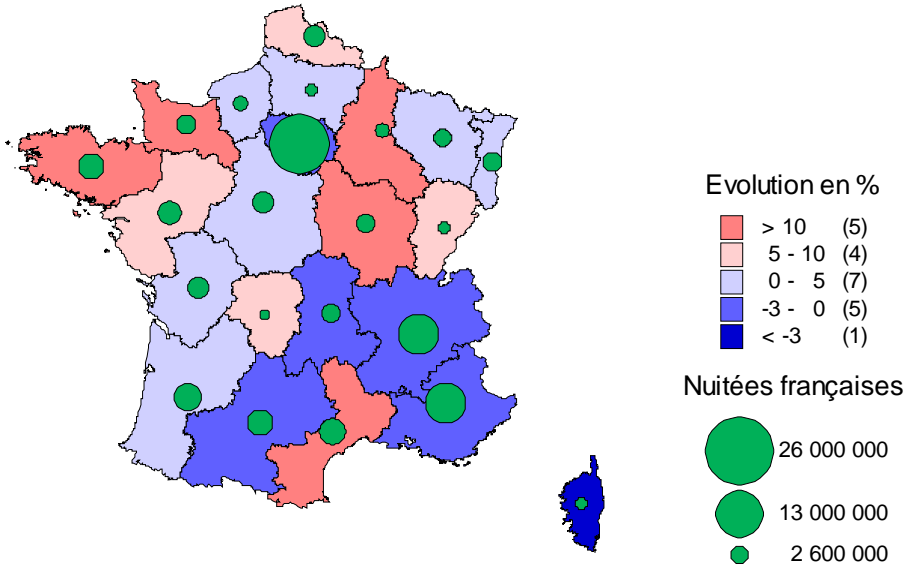
Les **nuitées françaises** ont particulièrement diminué en Corse et en P.A.C.A., ainsi qu'à la montagne : Auvergne, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Les Français ont favorisé le Nord-Pas-de-Calais (Lille 2004), les Pays de la Loire (Floralies nantaises) et les régions de l'Est (Franche-Comté, Lorraine, Champagne-Ardenne) dans l'hôtellerie en 2004.

Les **nuitées étrangères** n'augmentent que dans quatre régions françaises : l'Île-de-France, la Haute et la Basse Normandie (60^{ème} anniversaire du débarquement de 1944) et Midi-Pyrénées. En revanche, elles chutent de plus de 10 % en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en région Centre.

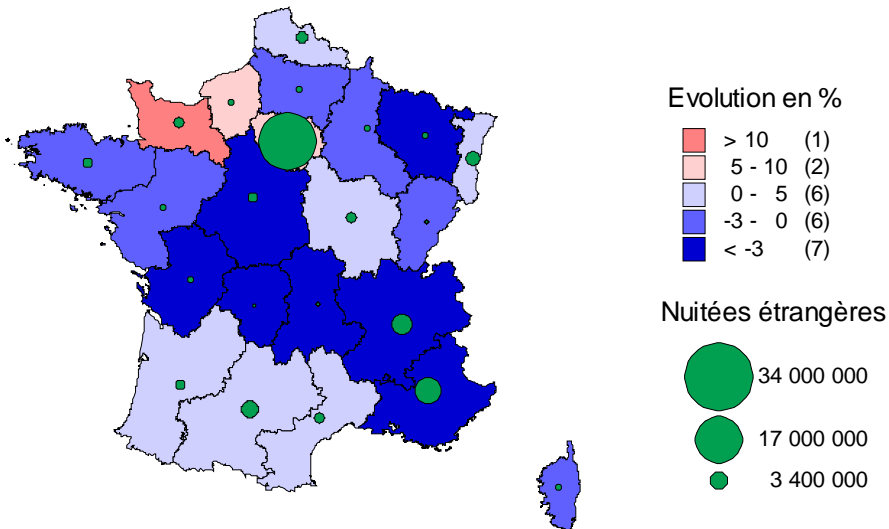
Nuitées totales



Nuitées françaises



Nuitées étrangères



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Les hôtels de chaîne réalisent un meilleur score que l'hôtellerie indépendante

En 2004, les nuitées de l'hôtellerie de chaîne ont progressé (+ 0,8 %) par rapport à 2003, tandis que celles de l'hôtellerie indépendante reculaient (- 1 %).

Dans l'hôtellerie de chaîne, ce sont surtout les nuitées étrangères qui ont augmenté (+ 1,9 %). En revanche, l'hôtellerie traditionnelle enregistre une chute de clientèle française comme de clientèle étrangère.

Tableau 11 : Fréquentation par type d'hôtel (hôtellerie homologuée)

Catégorie	Taux d'occupation en 2003	Taux d'occupation en 2004	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées 2004			Evolution des nuitées entre 2003 et 2004		
				Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Chaîne	66,1 %	66,1 %	+ 0,3%	43,0%	44,1 %	41,1 %	+ 0,8%	+ 0,1%	+ 1,9%
Indépendants	53,5 %	53,3 %	- 0,6%	57,0%	55,9 %	58,9 %	- 1,0%	- 1,1%	- 0,9%
Total	58,4 %	58,4 %	-0,3 %	100,0%	100,0 %	100,0 %	- 0,3%	- 0,5%	- 0,2%

(*) Contribution du type chaîne = (Nuitées chaîne en 2004 – Nuitées chaîne en 2003) / Nuitées totales 2003. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque type d'hôtel relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des catégories (soit – 0,3 %)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La chute de la fréquentation étrangère est enrayerée en 2004

Si la clientèle européenne continue à s'effriter, en revanche les clientèles américaine, japonaise et proche-orientale sont de retour en 2004.

- la demande **européenne**, qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères a diminué de 1,7% seulement cette année, après une baisse de 7,8 % en 2003. Les nuitées sont en baisse pour les principales clientèles européennes, en particulier britannique, allemande et italienne pour ne citer que les trois premières. Les seules hausses de fréquentation sont à mettre à l'actif des Espagnols et des touristes originaires d'Europe de l'Est (sauf les Russes qui reculent fortement). Le Royaume-Uni conserve sa première place parmi l'ensemble des clientèles étrangères (24 % des nuitées étrangères contre 20 % en 1999).

- après la chute record enregistrée en 2003 (- 26%), les nuitées du continent **américain** sont en nette reprise en 2004 : + 6%. Le retour est surtout marqué pour les Etats-Unis, dont la fréquentation en chute libre depuis les événements du 11 septembre 2001, avait encore diminué avec le début de la guerre en Irak. Depuis 2003, les Etats-Unis ne sont plus que la quatrième clientèle étrangère de l'hôtellerie derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie.

- la situation est identique pour les pays **asiatiques**. Les nuitées qui s'étaient effondrées en 2003 avec l'épidémie de SRAS) pour le Japon et le début de la guerre irakienne pour le Proche et le Moyen-Orient, se redressent en 2004.

L'hôtellerie haut de gamme est en reprise en 2004 au retour de ces clientèles à fort pouvoir d'achat qui lui avaient fait défaut l'an dernier. Elles représentent en effet 20% des nuitées des hôtels 4 étoiles.

Tableau 12 : Evolution de la fréquentation étrangère dans les hôtels de tourisme entre 2003 et 2004

Pays de résidence	Contribution à l'évolution totale des nuitées étrangères (*)	Poids dans les nuitées étrangères en 2004	Evolution des nuitées entre 2003 et 2004
Europe	- 1,3 %	74,4 %	- 1,7 %
dont Royaume-Uni	- 0,5 %	23,5 %	- 2,0 %
Allemagne	- 0,2 %	10,3 %	- 1,7 %
Italie	- 0,3 %	9,8 %	- 3,4 %
Belgique		7,0 %	- 0,7%
Espagne	+ 0,5 %	6,4 %	+ 9,0 %
Pays-Bas		5,4 %	- 0,9 %
Suisse	- 0,4 %	3,6 %	- 9,3 %
Russie	- 0,3 %	1,3 %	- 18,5 %
Suède	- 0,2 %	0,7 %	- 19,3 %
Danemark	- 0,2 %	0,7 %	- 20,6 %
Amériques	+ 0,6 %	11,7 %	+ 5,9 %
dont Etats-Unis	+ 0,5 %	9,2 %	+ 6,1 %
Asie/Océanie	+ 1,0 %	9,0 %	+ 12,1 %
dont Autre Asie, Australie, Océanie	+ 0,6 %	3,5 %	+ 20,8 %
Japon	+ 0,2 %	4,0 %	+ 6,1 %
Proche et Moyen Orient (y.c. Egypte)	+ 0,2 %	1,5%	+ 10,7 %
Afrique	0 %	1,3 %	- 2,2 %
Indéterminés	- 0,1 %	3,6%	- 2,3 %
Total	+ 0,2 %	100,0 %	+ 0,2 %

(*) Contribution des Pays-Bas= (Nuitées Pays-Bas en 2004 – Nuitées Pays-Bas en 2003) / Nuitées étrangères 2003. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque pays relativement à son poids dans le total des nuitées étrangères. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées étrangères pour l'ensemble des catégories (soit + 0,2 %)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Principales clientèles étrangères

Les neuf principales clientèles étrangères de l'hôtellerie classée française sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, le Japon et la Suisse. En 2003, les Etats-Unis ont reculé d'une place par rapport au classement 2002.

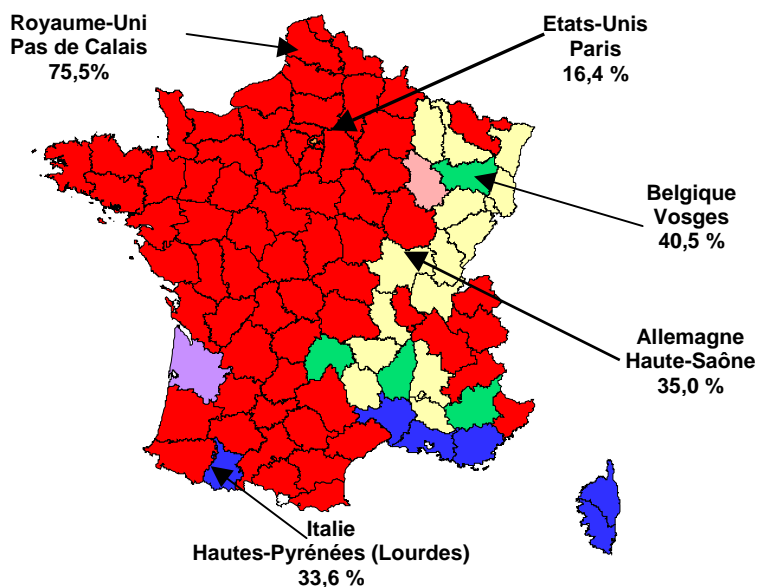
1^{ère} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **1^{er} rang** (nombre de départements)

Allemagne	(15)
Belgique	(4)
Espagne	(1)
Etats-Unis	(1)
Italie	(6)
Pays-Bas	(1)
Roy. Uni	(68)

Royaume-Uni : Pas de Calais 75,5 %

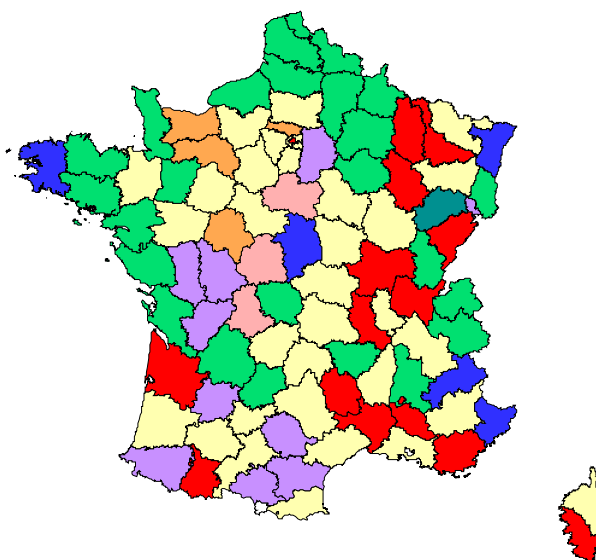
C'est dans le Pas-de-Calais que le Royaume-Uni a le poids le plus important avec 75,5 % des nuitées étrangères du département



2^{ème} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **2^{ème} rang** (nombre de départements)

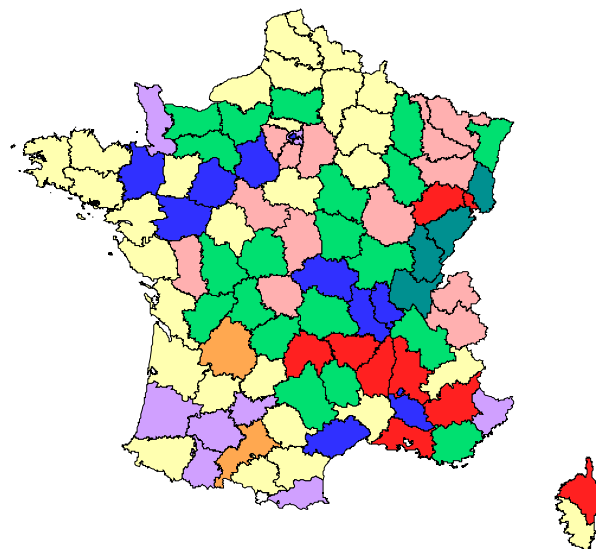
Allemagne	(34)
Belgique	(24)
Espagne	(10)
Etats-Unis	(4)
Italie	(5)
Pays-Bas	(3)
Roy. Uni	(15)
Suisse	(1)



3^{ème} clientèle étrangère

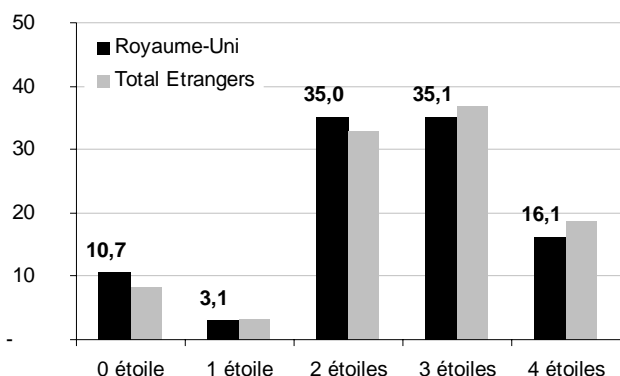
Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **3^{ème} rang** (nombre de départements)

Allemagne	(28)
Belgique	(20)
Espagne	(10)
Etats-Unis	(2)
Italie	(10)
Pays-Bas	(13)
Roy. Uni	(9)
Suisse	(4)



Royaume-Uni : 23,5 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



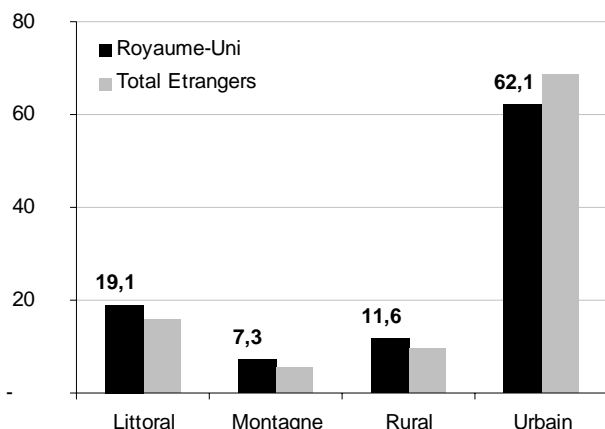
Les nuitées Britanniques ont diminué de 2 % entre 2003 et 2004.

La répartition des nuitées des Britanniques par mois et par catégorie diffère peu de la moyenne des étrangers, avec cependant une fréquence de séjours légèrement plus importante dans les hôtels moyen et bas de gamme.

En revanche, les Britanniques fréquentent l'espace urbain de façon moins importante que la moyenne des étrangers et ce au profit des trois autres espaces.

Le poids des deux principales régions d'accueil des étrangers (Île-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur) est inférieure pour les Britanniques. Enfin, la part de marché des régions du nord (Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais) est logiquement supérieure à la moyenne.

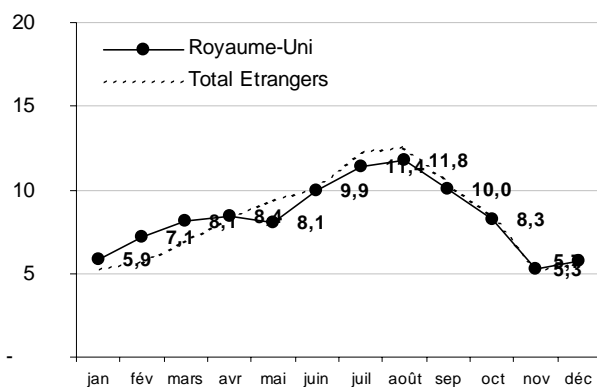
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Royaume-Uni (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	41,1	47,2
P.A.C.A.	9,9	12,2
Rhône-Alpes	8,7	7,0
Nord-Pas-de-Calais	8,1	2,9
Basse-Normandie	4,0	2,3
Midi-Pyrénées	3,8	5,0
Bretagne	2,8	2,2
Aquitaine	2,3	2,0
Champagne-Ardenne	2,2	1,3
Haute-Normandie	2,2	1,3
Languedoc-Roussillon	2,2	2,4
Bourgogne	2,1	2,3
Centre	2,1	1,9
Picardie	1,9	1,0
Pays de la Loire	1,5	1,1
Poitou-Charentes	1,2	0,8
Alsace	1,2	3,7
Lorraine	0,9	1,1
Corse	0,6	1,0
Auvergne	0,4	0,6
Limousin	0,3	0,2
Franche-Comté	0,3	0,5
TOTAL	100	100

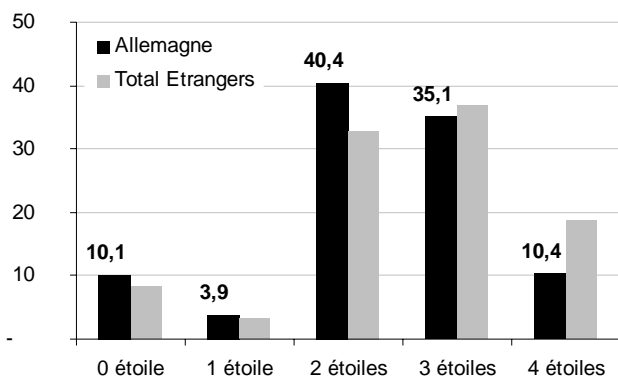
Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Allemagne : 10,2 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

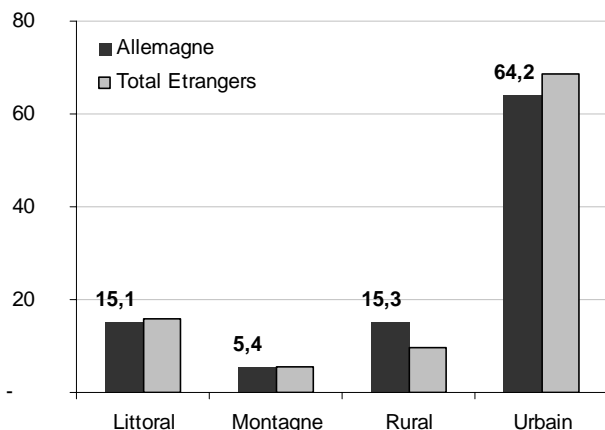


Depuis trois ans, l'Allemagne est redevenue la deuxième principale clientèle étrangère de l'hôtellerie française. Toutefois, le rythme d'évolution de sa fréquentation est bien inférieur à celui du Royaume-Uni ainsi qu'à la moyenne des autres pays européens, vraisemblablement en raison de la morosité de l'économie allemande.

Les Allemands privilégient les hôtels de classe moyenne ainsi que les périodes d'avant et d'après été (mai-juin et septembre-octobre).

L'Alsace arrive en troisième position des régions d'accueil et les régions méditerranéennes sont légèrement plus fréquentées par les Allemands que par l'ensemble des clientèles étrangères. En revanche, l'Île-de-France ne concentre qu'un bon tiers des nuitées allemandes.

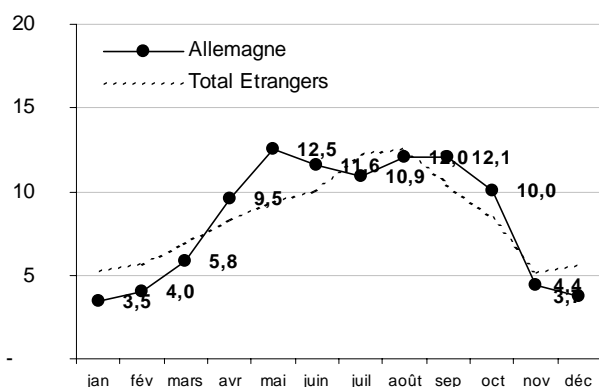
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Allemagne (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	36,6	47,2
P.A.C.A.	12,8	12,2
Alsace	10,8	3,7
Rhône-Alpes	7,0	7,0
Midi-Pyrénées	4,1	5,0
Bourgogne	3,7	2,3
Languedoc-Roussillon	3,5	2,4
Bretagne	2,7	2,2
Lorraine	2,4	1,1
Centre	2,4	1,9
Aquitaine	1,9	2,0
Nord-Pas-de-Calais	1,5	2,9
Corse	1,5	1,0
Franche-Comté	1,4	0,5
Champagne-Ardenne	1,4	1,3
Basse-Normandie	1,4	2,3
Pays de la Loire	1,2	1,1
Haute-Normandie	1,1	1,3
Picardie	1,0	1,0
Auvergne	0,9	0,6
Poitou-Charentes	0,7	0,8
Limousin	0,2	0,2
TOTAL	100	100

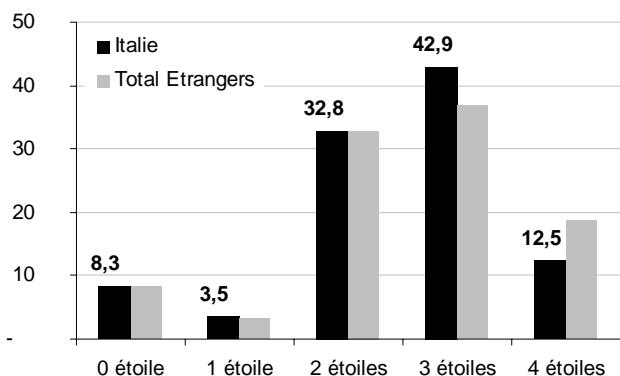
Répartition des nuitées par mois (en %)



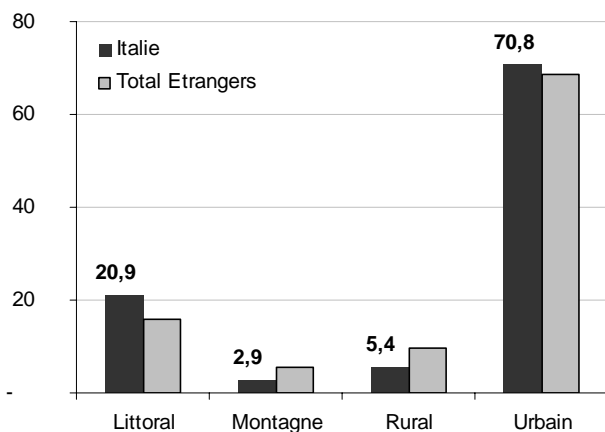
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Italie : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères

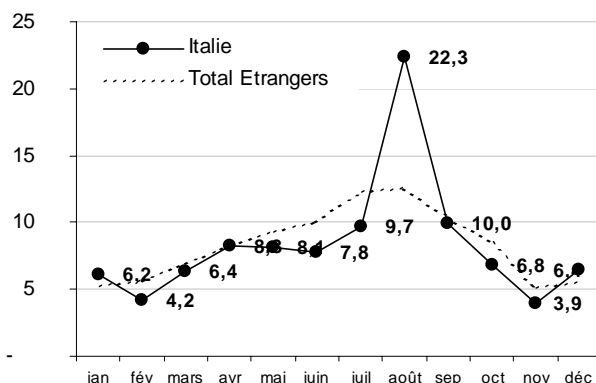
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation italienne est en baisse cette année (3,4 % de nuitées en moins en 2004, après 8,2 % de baisse en 2003).

Les nuitées italiennes sont très largement concentrées sur le mois d'août.

Les régions médi-terranéennes (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Midi-Pyrénées) sont plus souvent fréquentées que la moyenne. L'Italie est cette année la première clientèle en hôtellerie dans six départements (contre sept en 2003). Ils sont tous situés dans le sud : Haute-Corse, Corse-du-Sud, Var, Gard, Bouches-du-Rhône et Hautes-Pyrénées (grâce à une fréquentation très importante à Lourdes).

Enfin, les Italiens privilégient les hôtels de classe moyenne et fréquentent la montagne et la campagne de façon moins importante que la moyenne.

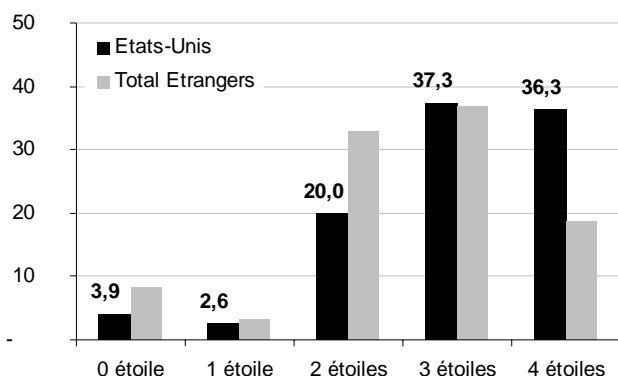
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Italie	Total Etrangers
Ile-de-France	38,4	47,2
P.A.C.A.	19,2	12,2
Midi-Pyrénées	12,9	5,0
Rhône-Alpes	5,6	7,0
Alsace	4,0	3,7
Corse	3,0	1,0
Languedoc-Roussillon	2,9	2,4
Bretagne	2,6	2,2
Centre	2,0	1,9
Bourgogne	1,9	2,3
Basse-Normandie	1,6	2,3
Haute-Normandie	0,9	1,3
Pays de la Loire	0,8	1,1
Aquitaine	0,8	2,0
Lorraine	0,7	1,1
Nord-Pas-de-Calais	0,6	2,9
Champagne-Ardenne	0,6	1,3
Picardie	0,5	1,0
Auvergne	0,4	0,6
Franche-Comté	0,4	0,5
Poitou-Charentes	0,3	0,8
Limousin	0,1	0,2
TOTAL	100	100

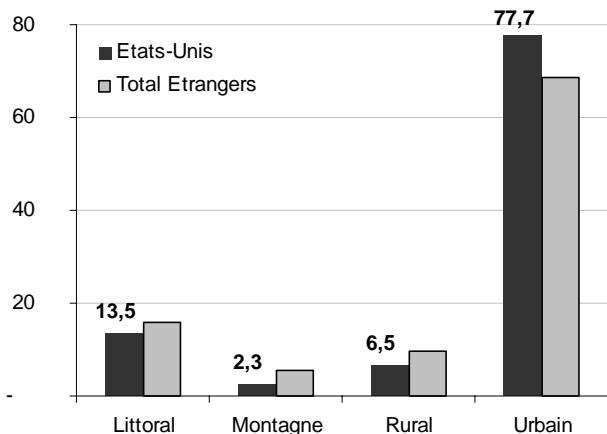
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Etats-Unis : 9,2 % des nuitées hôtelières étrangères

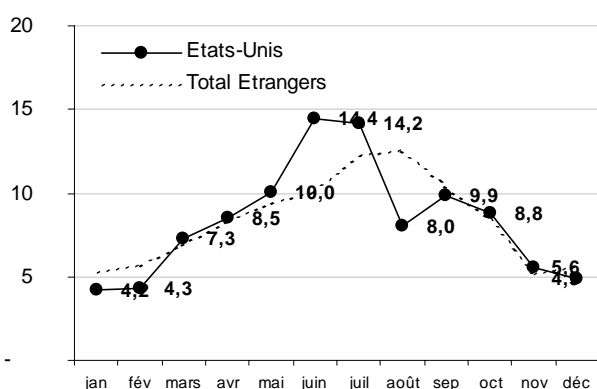
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Les Etats-Unis sont la première clientèle étrangère hors Europe de l'hôtellerie française. Après avoir reculé pendant trois ans, d'abord à la suite du 11 septembre puis avec la guerre en Irak (- 27 % en 2003, - 12 % en 2002 et - 8 % en 2001) leur fréquentation reprend nettement en 2004 : + 6,1 % en termes de nuitées. La clientèle américaine est ainsi passée de la 2^{ème} place en 2000 à la 4^{ème} en 2003-2004. L'impact de ces baisses est très important sur les recettes du tourisme en France. En effet, les Américains fréquentent très largement les hôtels de classe supérieure. Dans les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe, les Etats-Unis ne représentent plus que 18 % des nuitées étrangères. Ils ont perdu en 2003 leur 1^{ère} place au profit des Britanniques (20 % des nuitées en 4* en 2004).

Avec le Japon, il s'agit de la clientèle la moins aventureuse de l'hôtellerie française. Sa fréquentation est largement concentrée dans la région Île-de-France (62,4 % des nuitées en 2004), et par conséquent en milieu urbain (78 %).

Seules deux régions bénéficient d'un poids relatif très légèrement supérieur à la moyenne des étrangers : Provence Alpes Côte d'Azur et Basse-Normandie (avec les plages du débarquement de 1944).

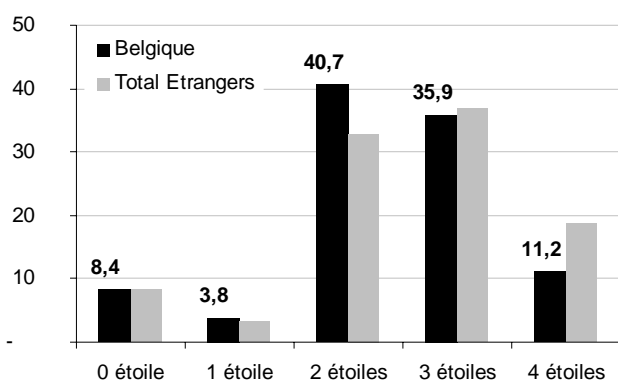
Les périodes de séjour sont, mis à part un mois d'août très peu prisé par les Américains, relativement conformes à la moyenne étrangère.

Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Etats-Unis (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	62,4	47,2
P.A.C.A.	14,5	12,2
Rhône-Alpes	4,3	7,0
Basse-Normandie	3,4	2,3
Midi-Pyrénées	2,9	5,0
Centre	1,9	1,9
Aquitaine	1,8	2,0
Alsace	1,6	3,7
Languedoc-Roussillon	1,2	2,4
Bourgogne	1,1	2,3
Bretagne	0,9	2,2
Haute-Normandie	0,7	1,3
Pays de la Loire	0,6	1,1
Champagne-Ardenne	0,4	1,3
Nord-Pas-de-Calais	0,4	2,9
Auvergne	0,4	0,6
Lorraine	0,4	1,1
Picardie	0,4	1,0
Poitou-Charentes	0,2	0,8
Corse	0,2	1,0
Limousin	0,2	0,2
Franche-Comté	0,2	0,5
TOTAL	100	100

Belgique : 7 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



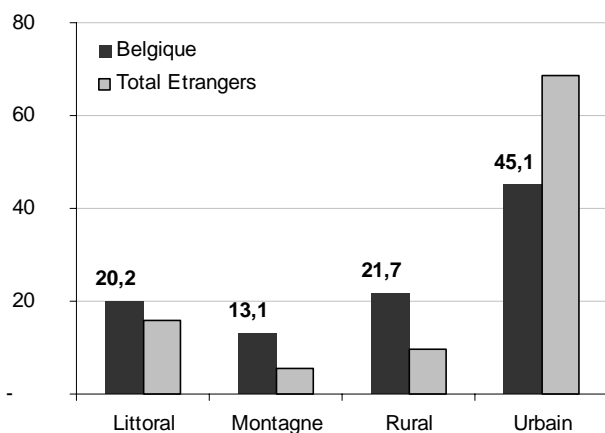
La clientèle belge occupe la 4^{ème} place parmi les clientèles étrangères. Sa fréquentation hôtelière est quasi-stable cette année : + 0,7 % en termes de séjours et - 0,7 % en termes de nuitées par rapport à 2003.

La répartition de la fréquentation belge sur le territoire français est l'une des plus diffuses. La part des nuitées belges en Île-de-France est par exemple deux fois moins importante que pour la moyenne des étrangers.

Plus encore que les Allemands, les Belges semblent être attirés par la campagne française. Ils séjournent eux aussi plus fréquemment dans l'hôtellerie de classe moyenne.

La Belgique est la première clientèle étrangère dans quatre départements : Vosges, Ardèche, Cantal et Alpes-de-Haute-Provence.

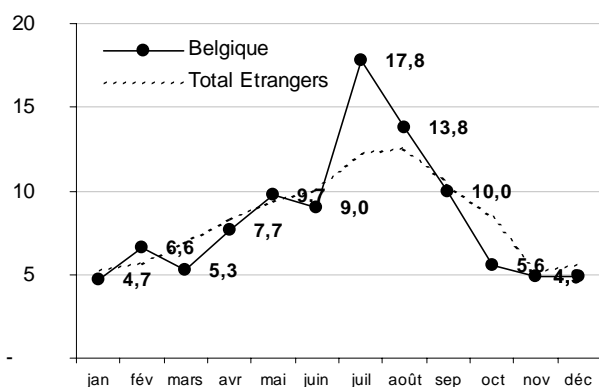
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Belgique (%)	Total Etrangers (%)
Île-de-France	22,9	47,2
P.A.C.A.	12,2	12,2
Rhône-Alpes	10,0	7,0
Alsace	7,2	3,7
Midi-Pyrénées	5,7	5,0
Bourgogne	4,7	2,3
Nord-Pas-de-Calais	4,3	2,9
Basse-Normandie	4,2	2,3
Champagne-Ardenne	4,0	1,3
Lorraine	3,4	1,1
Languedoc-Roussillon	3,4	2,4
Bretagne	3,3	2,2
Aquitaine	2,5	2,0
Picardie	2,4	1,0
Centre	2,1	1,9
Pays de la Loire	1,9	1,1
Haute-Normandie	1,8	1,3
Poitou-Charentes	1,4	0,8
Auvergne	0,9	0,6
Franche-Comté	0,9	0,5
Corse	0,8	1,0
Limousin	0,3	0,2
TOTAL	100	100

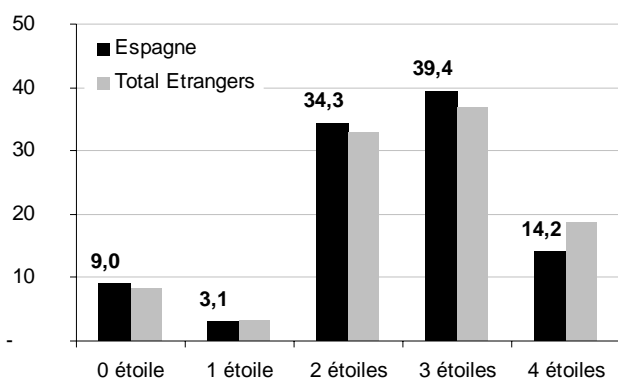
Répartition des nuitées par mois (en %)



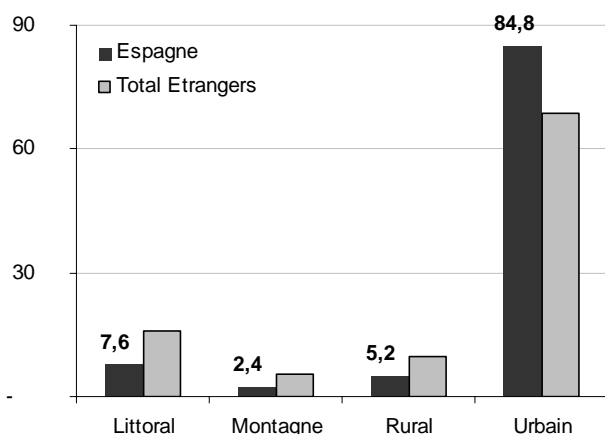
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Espagne : 6,4 % des nuitées hôtelières étrangères

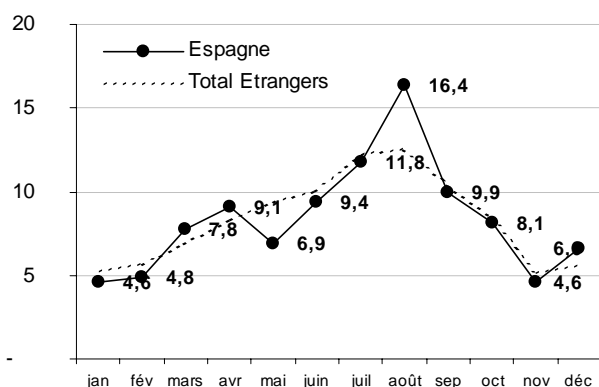
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



A l'exception de l'année 2003, la fréquentation espagnole augmente régulièrement depuis 1999. La hausse des nuitées s'établit à +9 % cette année par rapport à 2003. La clientèle espagnole occupe la 5^{ème} place dans les clientèles étrangères et se rapproche rapidement de la fréquentation belge.

Parmi les clientèles européennes, l'Espagne est celle qui concentre le plus sa fréquentation en milieu urbain, au détriment des trois autres espaces. Le poids de la région Île-de-France est ainsi très important et résulte d'une présence très importante des Espagnols à Paris et dans la zone Eurodisney.

On note deux pics de fréquentation qui distinguent les Espagnols des autres clientèles étrangères : avril et août.

Les régions appréciées des Espagnols après l'Île-de-France sont naturellement Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon. Ainsi, l'Espagne est la principale clientèle étrangère du département de la Gironde.

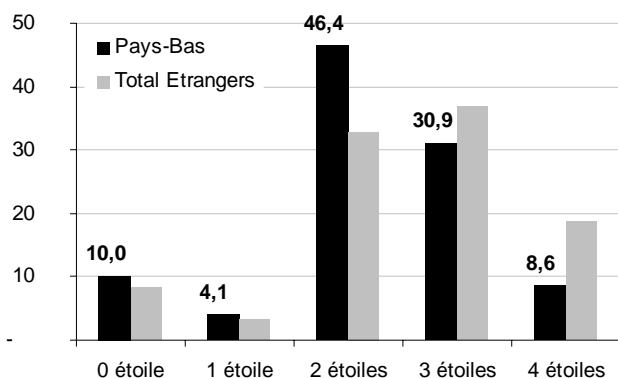
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Espagne	Total Etrangers
Île-de-France	60,3	47,2
Midi-Pyrénées	7,1	5,0
P.A.C.A.	5,7	12,2
Aquitaine	5,3	2,0
Languedoc-Roussillon	4,4	2,4
Rhône-Alpes	3,9	7,0
Poitou-Charentes	2,2	0,8
Bretagne	1,9	2,2
Centre	1,6	1,9
Alsace	1,5	3,7
Pays de la Loire	1,0	1,1
Bourgogne	0,8	2,3
Nord-Pas-de-Calais	0,8	2,9
Auvergne	0,6	0,6
Basse-Normandie	0,6	2,3
Franche-Comté	0,5	0,5
Lorraine	0,4	1,1
Haute-Normandie	0,4	1,3
Picardie	0,4	1,0
Champagne-Ardenne	0,3	1,3
Corse	0,2	1,0
Limousin	0,2	0,2
TOTAL	100	100

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Pays-Bas : 5,4 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

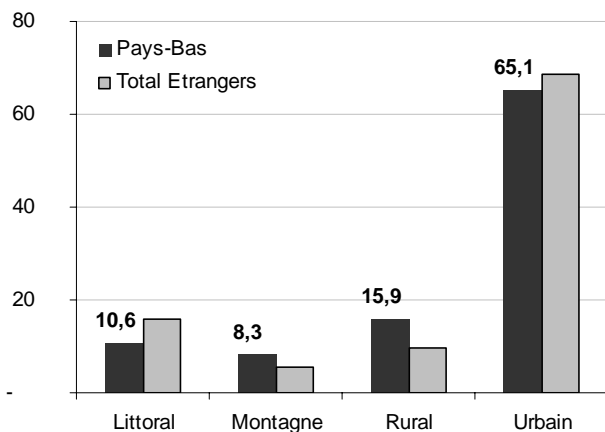


La fréquentation néerlandaise diminue de 0,9 % cette année, après une baisse de 9 % en 2003. Les Pays-Bas sont en 7^{ème} place dans le classement des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie française.

On retrouve pour ce pays certaines caractéristiques de fréquentation des Allemands et des Belges : importance des hôtels de classe moyenne (2* en particulier), de l'espace rural. Les régions de l'Est de la France (Bourgogne, Alsace et Lorraine) ainsi que Rhône-Alpes ont une fréquentation néerlandaise assez élevée.

Comme les Belges, les Néerlandais fréquentent beaucoup l'hôtellerie au mois de juillet.

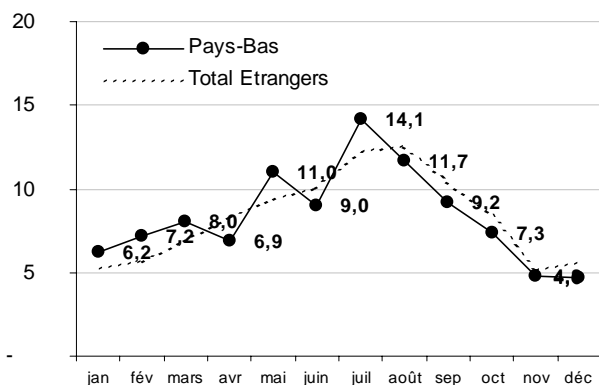
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Pays-Bas (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	42,8	47,2
Rhône-Alpes	11,0	7,0
P.A.C.A.	8,5	12,2
Bourgogne	5,9	2,3
Midi-Pyrénées	4,4	5,0
Alsace	3,2	3,7
Centre	3,2	1,9
Lorraine	3,0	1,1
Basse-Normandie	2,3	2,3
Nord-Pas-de-Calais	2,2	2,9
Champagne-Ardenne	1,9	1,3
Languedoc-Roussillon	1,7	2,4
Haute-Normandie	1,7	1,3
Picardie	1,4	1,0
Aquitaine	1,3	2,0
Bretagne	1,3	2,2
Pays de la Loire	1,0	1,1
Poitou-Charentes	0,9	0,8
Auvergne	0,8	0,6
Franche-Comté	0,8	0,5
Corse	0,5	1,0
Limousin	0,4	0,2
TOTAL	100	100

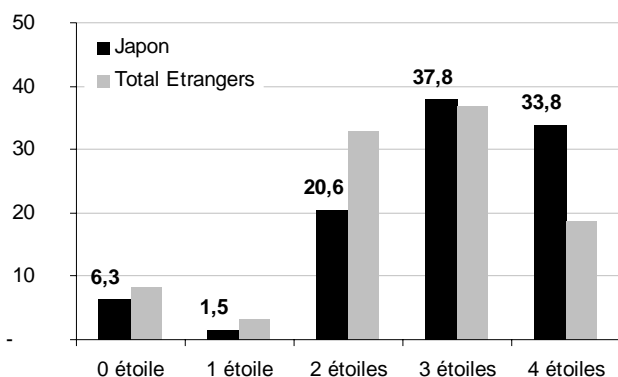
Répartition des nuitées par mois (en %)



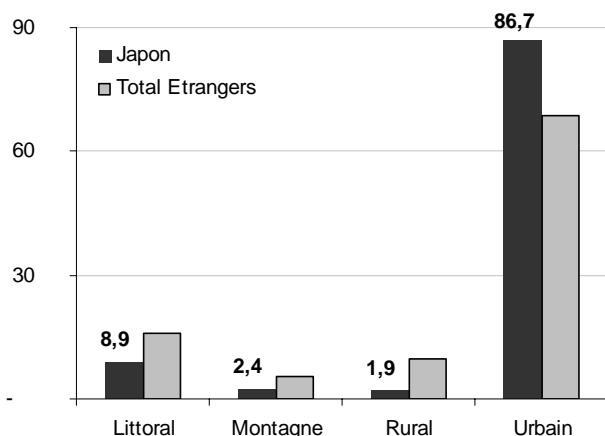
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Japon : 4 % des nuitées hôtelières étrangères

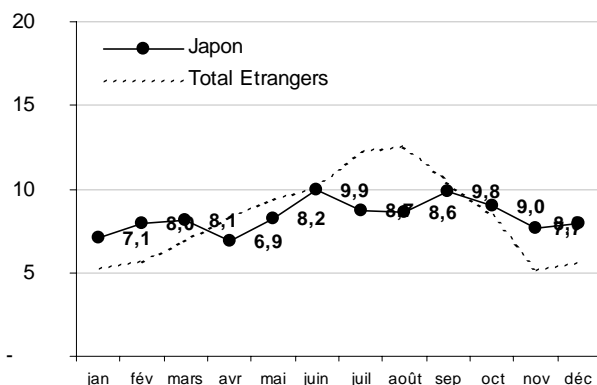
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Comme pour la clientèle américaine, les nuitées hôtelières japonaises sont en nette reprise en 2004 : + 6,1 % par rapport à 2003. La clientèle japonaise a repris son 8^{ème} rang parmi les clientèles étrangères, rang perdu en 2003 en raison de l'épidémie de SRAS et de la faiblesse du yen. D'un point de vue géographique, la fréquentation japonaise est pratiquement exclusivement concentrée en milieu urbain et en particulier à Paris. Toutes les autres régions ont un poids inférieur à la moyenne des clientèles étrangères.

Autre particularité de cette clientèle : une saisonnalité des nuitées très peu marquée. La fréquentation est assez stable tout au long de l'année, le premier semestre ayant un poids légèrement moins important que le second.

Les Japonais favorisent, comme les Américains, l'hôtellerie de luxe ; la reprise de fréquentation des touristes américains et japonais explique 55 % de la hausse de 8,6 % des nuitées étrangères des hôtels 4* en 2004.

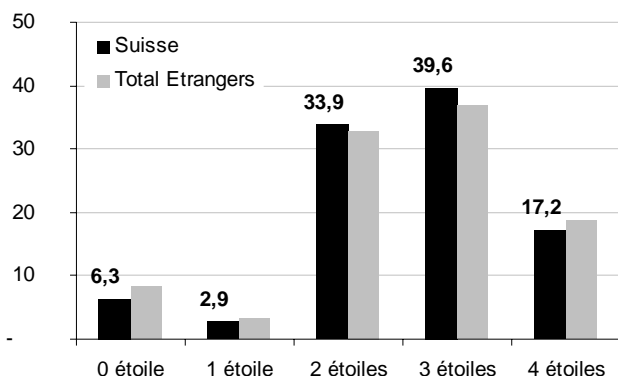
Le poids du Japon est ainsi plus important en termes de recettes touristiques (2,4 % en 2004) qu'en termes d'arrivées de touristes (0,9 % en 2004, source : direction du Tourisme).

Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Japon (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	69,6	47,2
P.A.C.A.	9,8	12,2
Rhône-Alpes	4,7	7,0
Centre	2,9	1,9
Bretagne	2,3	2,2
Haute-Normandie	1,6	1,3
Alsace	1,5	3,7
Midi-Pyrénées	1,4	5,0
Bourgogne	0,9	2,3
Basse-Normandie	0,8	2,3
Languedoc-Roussillon	0,8	2,4
Aquitaine	0,7	2,0
Pays de la Loire	0,6	1,1
Lorraine	0,5	1,1
Picardie	0,4	1,0
Champagne-Ardenne	0,3	1,3
Nord-Pas-de-Calais	0,3	2,9
Auvergne	0,2	0,6
Corse	0,2	1,0
Limousin	0,2	0,2
Franche-Comté	0,2	0,5
Poitou-Charentes	0,1	0,8
TOTAL	100	100

Suisse : 3,6 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

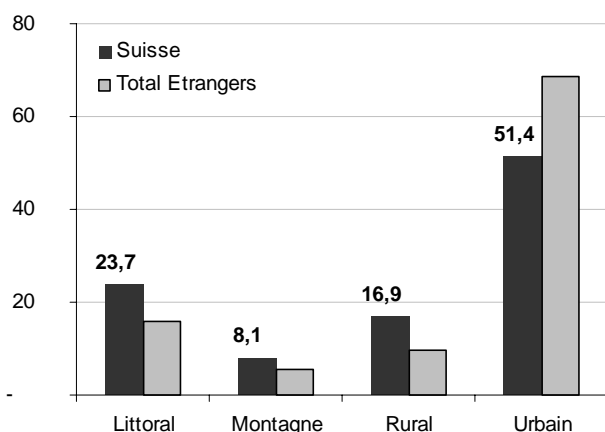


Depuis quatre ans, les nuitées suisses diminuent : de 9 % cette année après une baisse de 3 % en 2003, de 5 % en 2002 et de 3 % en 2001.

La Suisse occupe ainsi la neuvième place des clientèles étrangères de l'hôtellerie française, encore loin devant la Russie (1,3 % des nuitées étrangères en 2004), la Suède (0,7 %) et le Danemark (0,7 %).

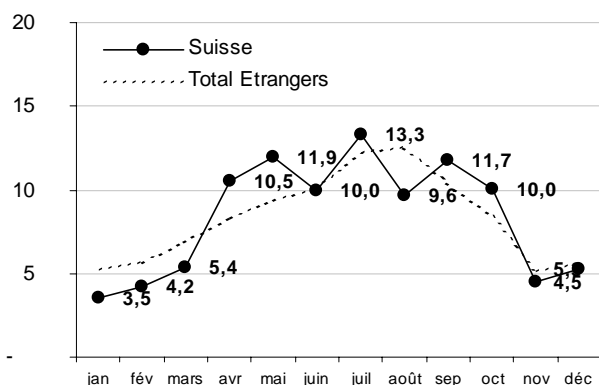
La fréquentation suisse est très concentrée dans le Sud et dans l'Est de la France. Les parts des nuitées suisses en Île-de-France et en espace urbain sont inférieures à la moyenne, tout comme pour l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Répartition des nuitées par espace (en %)



La répartition des nuitées suisses au long de l'année est comparable à la moyenne des clientèles étrangères.

Répartition des nuitées par mois (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Suisse (%)	Total Etrangers (%)
Île-de-France	27,6	47,2
P.A.C.A.	19,8	12,2
Rhône-Alpes	12,3	7,0
Alsace	8,6	3,7
Languedoc-Roussillon	5,1	2,4
Bourgogne	4,4	2,3
Midi-Pyrénées	3,7	5,0
Bretagne	3,0	2,2
Corse	2,3	1,0
Aquitaine	2,1	2,0
Franche-Comté	2,0	0,5
Centre	1,7	1,9
Auvergne	1,3	0,6
Basse-Normandie	1,2	2,3
Pays de la Loire	1,1	1,1
Poitou-Charentes	0,8	0,8
Champagne-Ardenne	0,7	1,3
Lorraine	0,7	1,1
Haute-Normandie	0,6	1,3
Nord-Pas-de-Calais	0,5	2,9
Picardie	0,3	1,0
Limousin	0,3	0,2
TOTAL	100	100

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme est réalisée par l'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) en partenariat avec la **direction du Tourisme**, tout comme l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La mise en œuvre est effectuée par les directions régionales de l'Insee (hors DOM-TOM). Le pôle "Tourisme" de l'Insee (Montpellier) joue le rôle de coordinateur entre les 22 directions régionales. Cette enquête fait partie du programme avalisé par le CNIS (Conseil national de l'information statistique) et revêt un caractère obligatoire. Des partenariats avec des organismes locaux du tourisme (CRT, CDT, ORT, offices de tourisme, ...) ont été signés dans la plupart des régions, permettant ainsi d'augmenter la taille des échantillons, voire d'enquêter l'ensemble des hôtels classés dans certaines régions.

Il s'agit d'une enquête portant sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble des hôtels de tourisme classés de 0* à 4*, ainsi que sur les hôtels de chaîne non classés. Une partie des hôtels échantillonnés reçoit un **questionnaire complet** (information détaillée sur les pays étrangers) et l'autre un **questionnaire léger** (détail Français-Etrangers seulement).

Principaux indicateurs

Taux d'occupation (%) : nombre de chambres occupées / nombre de chambres offertes

Arrivées : nombre de personnes arrivées dans les hôtels classés

Nuitées : nombre de nuitées réalisées dans les hôtels classés

Exemple : un couple arrive le 25 juillet et séjourne 10 nuits. Il faut compter 2 arrivées et 14 nuitées en juillet ; 0 arrivée et 6 nuitées en août.

Durée moyenne de séjour (en nuitées) : nombre de nuitées / nombre d'arrivées

Espaces touristiques

Les espaces touristiques utilisés sont communs avec ceux de l'hôtellerie de plein air. A chaque commune, correspond un espace touristique national (ETN) parmi les six du tableau ci-dessous. Pour notre étude, ces derniers sont regroupés en quatre modalités.

Espaces touristiques nationaux	Espaces touristiques agrégés
Littoral rural + littoral urbain	LITTORAL
Station de montagne + montagne hors station	MONTAGNE
Autre urbain	URBAIN
Autre rural	RURAL

Hôtellerie de chaîne

Dans cette étude, l'hôtellerie de chaîne est définie comme l'ensemble des hôtels ayant une enseigne d'un groupe hôtelier, quel que soit leur statut juridique (filiales, franchisés). Elle regroupe les chaînes intégrées et les indépendants franchisés. Les autres hôtels sont considérés comme indépendants.

- > **Les deux questionnaires (complet et léger) pour l'année 2004 figurent ci-après.**
- > **Le parc est mesuré au 31 décembre de chaque année et la fréquentation sur l'ensemble des mois de janvier à décembre (sauf résultats mensuels).**
- > A partir de l'année 2003, l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été étendue progressivement à trois départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Questionnaire léger



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT



SECRETARIAT D'ÉTAT AU TOURISME



STATISTIQUE
PUBLIQUE



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

ENQUÊTE DE FREQUENTATION DANS L'HOTELLERIE

Mois :

Questionnaire à retourner avant le :

SIRET :

Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques

1 Caractéristiques de votre établissement

Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport aux informations pré-imprimées, veuillez modifier ci-dessous.

SIRET :

SIRET :

Hôtel de chaîne intégrée Hôtel de chaîne volontaire

Hôtel indépendant Hôtel indépendant franchisé

Avec restaurant Sans restaurant

Classement officiel : étoile(s)

Nombre de chambres dans l'hôtel :

Nombre de places-lits :

Dates de fermeture

Du au

Du au

Du au

Mlle

Personne ayant répondu à ce questionnaire Mme Nom :

Mr

Téléphone :

Télécopie :

Questionnaire à retourner à l'adresse ci-contre

I.N.S.E.E.
LANGUEDOC-ROUSSILLON
274, Allée Henri II de Montmorency

34064 MONTPELLIER CEDEX 02

Votre correspondant à l'INSEE : Serge PAULHIAC

Tél : 04 67 15 71 22

Fax : 04 67 15 71 42

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire. Visa n° 99 X 003 TO du ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement et du ministre de l'Économie, valable pour l'année 1999.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du

CNIS publiés aux bulletins officiels du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget n° 86-2 et 88-3 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part, que tout défaut de réponse ou une réponse soigneusement inexacte peut entraîner une amende administrative. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut s'exercer pendant le temps de conservation des informations nominatives auprès de la Direction Régionale de l'INSEE qui effectue l'enquête.

2 Occupation des chambres au cours du mois

Nombre de chambres occupées chaque jour : (indiquez "0" si aucune, "F" si fermeture)

1er au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	
11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	
21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1er

Total des chambres occupées dans le mois :

--	--	--	--	--

(doit être égal à la somme des chambres occupées chaque jour du tableau ci-dessus)

3 Fréquentation mensuelle

Indiquez dans le tableau ci-dessous les arrivées et nuitées relatives aux voyageurs ayant séjourné au moins une nuit dans votre hôtel ce mois-ci en distinguant les personnes résidant en France de celles résidant à l'étranger.

Ex: un couple arrive et séjourne 3 nuits dans le mois; il faut compter 2 arrivées dans le mois et 6 nuitées (2 personnes x 3 nuits).

Une personne arrive le 25 janvier et séjourne 10 nuits; il faut compter 1 arrivée et 7 nuitées sur le questionnaire de janvier et 0 arrivée et 3 nuitées sur le questionnaire de février.

Pays de résidence habituelle	Nombre de voyageurs arrivés dans le mois	Total des nuitées dans le mois
FRANCE		
ETRANGER		
TOTAL		

Profil de la clientèle

Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle d'affaires dans votre fréquentation du mois ? % des nuitées

SIRET :

Mois :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire

Questionnaire complet



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT



SECRETARIAT D'ÉTAT AU TOURISME



STATISTIQUE
PUBLIQUE



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

ENQUÊTE DE FREQUENTATION DANS L'HOTELLERIE

Mois :

Questionnaire à retourner avant le :

SIRET :

Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques

1 Caractéristiques de votre établissement

Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport aux informations pré-imprimées, veuillez modifier ci-dessous.

SIRET :

SIRET :

Hôtel de chaîne intégrée Hôtel de chaîne volontaire

Hôtel indépendant Hôtel indépendant franchisé

Avec restaurant Sans restaurant

Classement officiel : étoile(s)

Nombre de chambres dans l'hôtel :

Nombre de places-lits :

Dates de fermeture

Du au

Du au

Du au

Mlle

Personne ayant répondu à ce questionnaire Mme Nom :

Mr

Téléphone :

Télécopie :

Questionnaire à retourner à l'adresse ci-contre

I.N.S.E.E.
LANGUEDOC-ROUSSILLON
274, Allée Henri II de Montmorency

34064 MONTPELLIER CEDEX 02

Votre correspondant à l'INSEE : Serge PAULHIAC

Tél : 04 67 15 71 22 Fax : 04 67 15 71 42

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire. Visa n° 99 X 003 TO du ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement et du ministre de l'Économie, valable pour l'année 1999.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du

CNIS publiés aux bulletins officiels du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget n° 86-2 et 88-3 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part, que tout défaut de réponse ou une réponse solemnellement inexacte peut entraîner une amende administrative. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut s'exercer pendant le temps de conservation des informations nominatives auprès de la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. qui effectue l'enquête.

